

R.A.P.-Échos

Publié par

Résistance à l'Agression Publicitaire

Directeur de la publication

Thomas Guéret

Rédactrice en chef

(momentanément indisponible)

ISSN 1243-9841

Imprimé par nos soins

Dépôt légal à parution

Abonnement : 20 F

Adhésion : 100 F
(abonnement inclus),

200 F pour les associations.

Règlement :
chèque ou virement
à l'ordre de R.A.P.

CCP n° 12 952 24 H Paris

Résistance à l'Agression Publicitaire

(association loi 1901 créée en 1992)

53, rue Jean-Moulin
94300 Vincennes

Tph. : 01 43 28 39 21

Tcp. : 01 58 64 02 93

Site internet :

<http://www.antipub.net>

Courriel : rap@antipub.net

Conseil d'administration

François Brune,
Guillen Deschamps, Pierre Dumas,
Lionel Girard, Yvan Gradis,
Cyril Grunspan, Thomas Guéret
(président), Robert Heymann,
Thomas Jeanneret (trésorier),
Julien Langé, Laurent Leguyader,
Michael Löwy, Jean-Claude
Ubbadia, Maurice Pergnier, Daniel
Tiran
(secrétaire général).

Objet de l'association

« L'association a pour objet d'aider à la prise de conscience des procédés publicitaires destinés à la mise en condition du consommateur et du citoyen ; de promouvoir le

vote de lois protégeant les libertés menacées par ces procédés, au moyen éventuel d'actions de résistance individuelle ou collective ; d'intervenir auprès des élus, des pouvoirs publics et en justice ; d'encourager l'invention de formes non aliénantes de communication. » (Extrait des statuts.)

Contacts

Relais téléphoniques de R.A.P. dans les départements.

21 : Serge Chiasson, 03.80.91.19.77 ; **29** : Charles Cadeau, 02.98.55.77.99 ; **33** : Jean-Bernard Dejardin, 05.56.25.56.12 ;
36 : Robert Heymann, 02.54.37.22.42 ; **38** : Maryse Kernevez, 04.76.13.35.33 ; **44** : Georges Piou, 02.51.70.10.70 ;
73 : Philippe Prouvost, 04.79.26.29.36.

Procès boîte aux lettres : rien de nouveau

Il s'agit du procès intenté, depuis 1997, par Y.G. à un distributeur de prospectus en boîtes aux lettres, entré dans son immeuble à l'aide d'un passe-partout issu de la Poste. Procès d'intérêt général financé collectivement. À ce jour, le total des dons s'élève à 26 404,68 F (réunis grâce à 157 donateurs), celui des honoraires de l'avocate à 19 098 F. Il reste donc dans la caisse : 7 306,50 F. Rappel des modalités de contribution : dons – à partir de 5 F (cinq francs) – sous forme d'espèces, de timbres ou de chèques, à R.A.P. (mentionner à part « procès boîte aux lettres »). En cas de victoire au procès et de gain d'une somme excédentaire, les donateurs seront remboursés en priorité, au prorata de leur don. Le cas échéant, le reste ira aux associations ayant apporté leur soutien.

Chronique - La vie de l'association -

Avril, Paris. Reportage de Télé Bocal sur l'action de R.A.P. à la Nuit des Publivores.

1^{er} avril, France Culture. Émission « Terre à terre » (T.G.).

22 avril, Paris. Débat à la librairie Publico sur la télévision et la publicité (Maxime Fargier).

26 avril, Paris. Action pour la Semaine internationale sans télévision (devant Saint-Eustache).

30 avril, Paris. Stand à la fête du CRAC 40 (Collectif pour un réveil anticapitaliste) devant la Bourse.

6 mai, Montréal (Canada). Stand au Salon du livre anarchiste (Vincent Louy).

10 mai, Paris. Deuxièmes assises de l'affiche (J.-C.O.).

18-22 mai, Paris. Stand au Salon Vivez Nature (Cité des sciences).

27 mai, Échirolles. Manifestation à l'Espace Comboire (près de Grenoble).

Aléas - Les incidents de parcours -

27 avril, Paris. L'action-cinéma n'a pas eu lieu, faute de participants (trois présents seulement).

Agenda - Les actions à ne pas manquer -

Le 9 de chaque mois (ou le premier jour ouvrable suivant, si le 9 tombe un vendredi, samedi, ou dimanche), réunion

publique à 20 h, en région parisienne (jusqu'à fin 2000 : salle André-Costes, 47, avenue du Château, métro Château-de-Vincennes).

17 juin, Vincennes. Assemblée générale à 14 h 30, au 41, rue Raymond-du-Temple (Prévoyance).

30 juin, Millau. Stand au rassemblement pour le procès de José Bové (Confédération paysanne), poursuivi pour démontage d'un prêt-à-manger américain. ■

Informations diverses

Ateliers de R.A.P. – Afin que chacun puisse s'engager dans la vie de l'association en fonction de ses centres d'intérêt, des ateliers à créer ont fait l'objet d'une liste non exhaustive (affichage, boîtes

aux lettres, enfants, transports, internet, cinéma, télévision, sexisme, bibliographie, etc.). Renseignements auprès du siège.

Paysages de France – Association-sœur de R.A.P. en matière de lutte contre l'affichage publicitaire envahissant. M.N.E.I., 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tph./tcp. : 04 76 03 23 75.

Le Publiphobe – Association concurrente de R.A.P. (diffusion d'une feuille sporadique, disponible contre une enveloppe timbrée et 1 F par exemplaire) : 56 bis, rue Escudier, 92100 Boulogne ; tph. : 01 46 03 59 92.

révèle une effroyable concurrente pour l'ancienne. Plus je relis l'article du prêtre, plus il me semble révélateur du désarroi de l'homme de foi : est-il vraiment crédible que la cause de son tracas soit la perte de sens critique des individus et leur soumission infantile aux valeurs irrationnelles de la consommation ? Chacun jugera. À mon sens, l'adhésion aveugle à la perspective d'un bonheur futur et l'asservissement idéologique de la société sont les nécessaires modes de fonctionnement de toute église, et les moyens pour obtenir ces brillants succès ne sont, certes pas, inconnus du salarié de Dieu. L'inacceptable, c'est finalement le constat d'une *autre* forme d'aliénation sociale, et dont les normes échappent à l'Église, parce que définies par une classe dominante qui se passe désormais de l'Église en tant que structure de contrôle social. La dernière phrase du prosélyte résonne d'ailleurs comme un aveu : « Je refuse pourtant les pressions exercées par ces *nouvelles* idoles qui, comme toutes les idoles, se présentent comme moyens de salut, pour mieux asservir ceux qui sont séduits. »

Un professionnel, qui sait de quoi il parle !... » **Serge Skarbinck** (Paris)

Courrier (extraits reproduits avec l'autorisation de leurs auteurs)

« Le « rapport » de Luc Forestier, militant antipublicitaire et militant catholique, avait-il sa place dans *R.A.P.-Échos* (n° 24) ? La rédaction reconnaît, par euphémisme, que la portée du texte « dépasse le cadre strict de l'action ».

J'avoue ne pas comprendre en quoi les états d'âme de ce prêtre intéressent la cause antipublicitaire. La remarque selon laquelle il n'a « jamais « profité » de la tribune que [son] ministère [lui] donne pour convaincre qui que ce soit » relève plutôt du registre comique : la définition canonique du prêtre est précisément de s'appuyer sur son autorité morale pour convaincre tout catholique de tout : d'où il vient, où il va, ce qu'il doit manger et avec qui il doit faire l'amour. L'infiniment petit de la conscience humaine est traqué, sans répit, par la religion catholique. Mais la fille aînée de l'Église s'est déniaisée ; au salut incertain du paroissien s'oppose désormais le salut *vu à la télé*, celui du consommateur : immédiat, souvent bon marché, sans cesse renouvelé. La nouvelle religion se